Udaf Ain
UNIS POUR LES FAMILLES

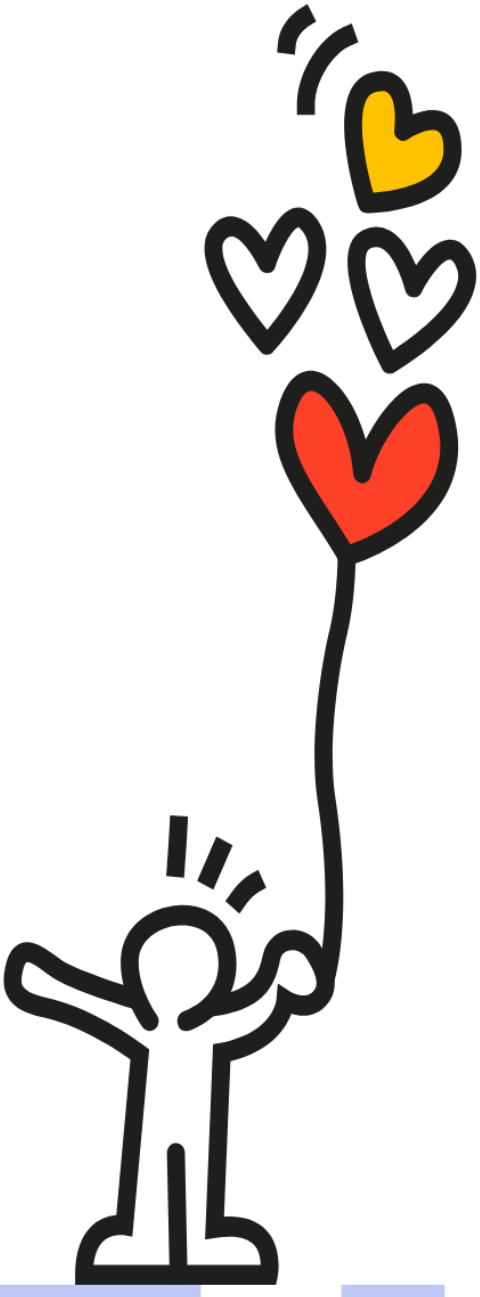

Rapport d'activité 2024

LA FORCE DES FAMILLES

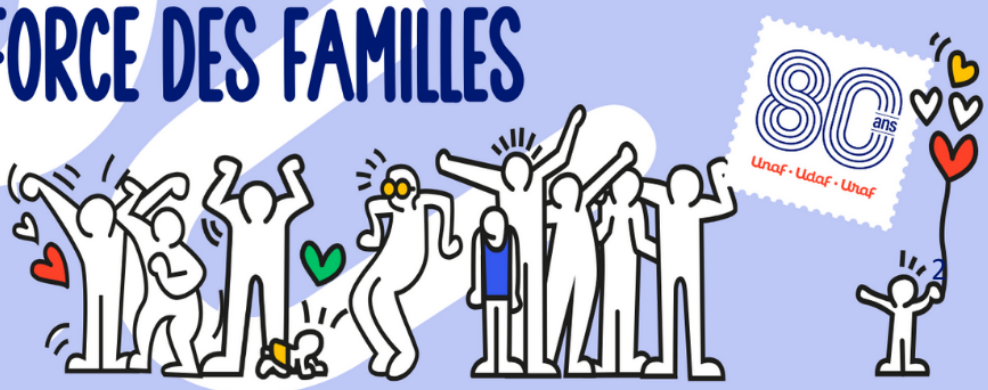

SOMMAIRE

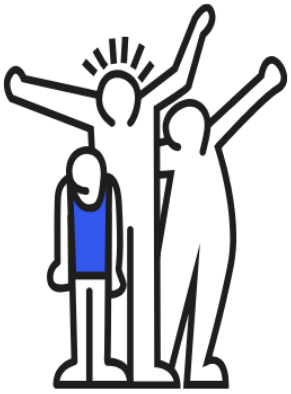

Présentation de l'Udaf

- Le rapport moral et d'orientation / **5**
- L'action familiale pour représenter et défendre les familles / **7**
- Le réseau associatif / 8

Institution et vie associative

- Composition du bureau et du CA / **9**
- Réunions statutaires et commissions internes / **11**
- Agenda de la Présidence / **13**
- Agenda de la Direction **/ 13**
- Développement Udaf - Projets Udaf **/ 14**
- Projet Associatif **/ 14**

Les axes de la convention d'objectifs

- Partager la lecture / **15**
  Lire et faire lire **/ 15**
  Lire ensemble **/ 18**
- Accompagner la structuration et le développement de lieux de soutien à la parentalité / **19**

Les services aux familles

- Mandataire judiciaire à la protection des majeurs (MJPM) / **21**
- Point conseil budget (PCB) / **23**

Les partenariats

- Journée aux droits des femmes et à l'égalité / 25
- Groupement des services à la protection juridique des majeurs (GSPJM) / **26**

Le rapport moral et d'orientation

Le Président de l'Udaf de l'Ain
Alain MATHIEU

Notre histoire, il y a 80 ans.
1945 : Face à une situation démographique critique, le Gouvernement provisoire de la République doit prendre des mesures pour inciter les familles à prospérer.
Pour organiser le dialogue entre les familles représentées par leurs associations et les pouvoirs publics, les Unions départementales des associations familiales (Udaf) et l'Union nationale des associations familiales (Unaf) sont créées.

80 ans d'innovation
Depuis leur création, l'Unaf et les Udaf accompagnent les évolutions de la société et le droit des familles, et elles innovent pour améliorer leur vie. Reconnaissance des droits des consommateurs, des locataires, des familles étrangères, des familles monoparentales puis homoparentales, des droits sociaux des mères, de la place des pères, du rôle des aidants familiaux… autant d'étapes qui ont jalonné l'organisation et les actions de l'Unaf et des Udaf.
En complément de leurs associations familiales membres, l'Unaf et les Udaf ont également contribué à créer de nombreux services : soutien à la parentalité, médiation familiale, information et soutien aux tuteurs familiaux, habitat inclusif, Points Conseil Budget…
L'Udaf de l'Ain, c'est l'action familiale et sa mission de représenter et défendre les familles.

L'engagement des associations familiales, comme l'Udaf de l'Ain, est essentiel pour soutenir les familles dans un monde en constante évolution. En mettant en avant les valeurs fondamentales de Laïcité, l'Éthique, la Solidarité, le Pluralisme et de responsabilité, nous jouons un rôle crucial dans l'amélioration de la qualité de vie des familles. La mission de l'Udaf de l'Ain ne se limite pas à la simple représentation, mais elle inclut également l'accompagnement des familles à travers diverses initiatives et services adaptés à leurs besoins.

Un bilan des activités de l'Udaf de l'Ain témoigne de son engagement envers les familles.
En 2024, la création de la Maison des Familles Itinérante marque une avancée significative.

Ce projet offre un lieu d'échange et de soutien, permettant aux familles de se rencontrer et de partager des expériences. Des activités variées, telles que des ateliers créatifs ou des sessions d'information, le Point Conseil Budget sont proposées pour aider les familles à naviguer dans des situations complexes, comme la gestion des arnaques en ligne.
Ainsi, cette initiative répond à un besoin réel et contribue à renforcer le tissu social des zones rurales.

L'implication des bénévoles et des salariés de l'association est également un pilier fondamental de l'Udaf de l'Ain.
Grâce à leur dévouement, de nombreux projets ont vu le jour, notre projet associatif est notre feuille de route pour les 5 ans avenir, allant de la médiation familiale à l'accompagnement des parents.
Les témoignages de familles ayant bénéficié de ces services illustrent l'impact positif de cette mobilisation. Par exemple, un parent ayant participé à des ateliers de soutien à la parentalité a pu renforcer les liens avec ses enfants, tout en apprenant des techniques pour mieux gérer le stress familial.
Cette dynamique d'engagement permet de créer un environnement chaleureux et accueillant pour toutes les familles.

Les partenariats établis avec d'autres associations et institutions enrichissent encore davantage l'action de l'Udaf de l'Ain.
Ces collaborations facilitent le partage de ressources et de connaissances, tout en élargissant le réseau de soutien disponible pour les familles.
Par exemple, des projets communs avec des organismes de protection juridique des majeurs protégés ont permis de créer des solutions innovantes pour accompagner les familles dans des situations juridiques complexes.
Ce type de synergie est essentiel pour répondre efficacement aux défis contemporains auxquels les majeurs protégés sont confrontés, le GSPJM permet de répondre aux intérêts de tous.

Cependant, l'Udaf de l'Ain doit également faire face à des défis importants.
L'évolution des besoins des familles, couplée à des ressources parfois limitées, impose une réflexion constante sur les services offerts.
En identifiant ces défis, l'Udaf de l'Ain peut non seulement s'adapter, mais également proposer des solutions novatrices qui répondent aux attentes des familles.
Par exemple, la nécessité d'inclure davantage de membres dans le conseil d'administration a été reconnue comme une opportunité d'enrichir la prise de décision et d'assurer une représentation plus large des divers besoins familiaux.

En conclusion, l'Udaf de l'Ain représente un acteur clé dans le soutien des familles au sein du département. Grâce à une histoire riche et à un engagement fort, l'association continue de s'adapter aux besoins changeants des familles.

La route vers une représentation encore plus efficace est pavée de défis, mais avec la mobilisation des bénévoles, le soutien des partenariats et l'innovation dans les services, l'avenir semble prometteur.
Il est crucial que chaque membre et partenaire s'engage activement pour garantir que les voix des familles soient entendues et respectées.
La collaboration et l'implication de tous sont les clés pour bâtir un avenir meilleur pour les familles de l'Ain.

L'année 2024 est l'année du changement avec l'arrivée de Mme Mélanie VALETTE.
La directrice a impulsé un nouveau souffle à notre association avec de nouveaux défis.
Entourée d'une équipe de cadres et de salariés motivés pour s'adapter à l'organisation en perpétuelle évolution.
Je remercie tous nos salariés pour leur implication au quotidien dans leur travail.

'' En ce qui concerne l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir mais de le rendre possible''

Antoine de Saint Exupéry

L'action familiale pour représenter et défendre les familles

L'Udaf, mandatée par l'état, s'inscrit dans une politique familiale globale volontariste et ambitieuse.
Elle est le partenaire institutionnel des pouvoirs publics dans tous les domaines de la vie familiale.
L'Udaf est une institution reconnue d'utilité publique régie par l'article L211-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles.

Ses missions

- Porte-parole des familles
- Expert de leurs réalités de vie
- Services aux familles et aux personnes vulnérables
- Animateur associatif

La représentation familiale

L'accompagnement des représentants familiaux se traduit par :

- Des propositions de formation dispensées par l'Unafor, France Assos Santé, l'ADIL, l'AGLCA, etc.
- Les invitations aux manifestations organisées par l'Unaf (webinaires, journées nationales, etc.)
- La mise à disposition des moyens d'information divers : guide du représentant familial, abonnement aux publications de l'Unaf, site internet de l'Udaf 01, réseaux sociaux de l'Udaf 01 (Facebook et LinkedIn), newsletter interne de l'Udaf 01 (« Udaf Ainfo »), etc.

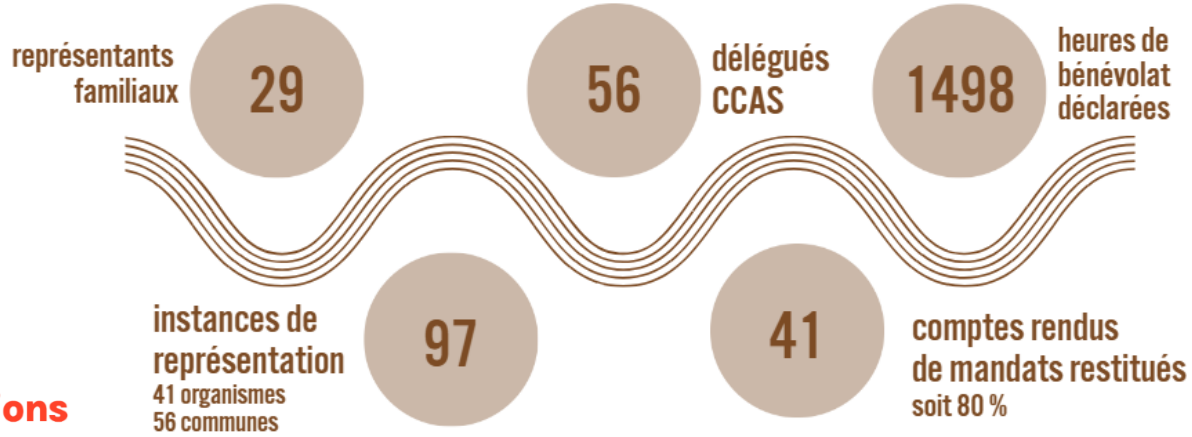

Rézo Contributions

Donner avis aux pouvoirs publics

Pour réaliser cette mission, l'Unaf travaille sur les questions de politique familiale qu'elle transmet aux Udaf, constituant une ligne directrice.
Les Udaf se positionnent sur les préconisations de l'Unaf notamment en fonction du territoire.
Ainsi, les préconisations sont parfois amenées à être adaptées.
Les Udaf interpellent les élus locaux en leur communiquant leurs recommandations et leurs positions.

Ce fut le cas en 2024 pour l'Udaf de l'Ain.
Une prise de contact avec l'ensemble des sénateurs de l'Ain a été effectuée dans le cadre de la **proposition de loi portant mesures pour bâtir la société du bien vieillir en France.**
Par ailleurs, les communiqués de presse sont systématiquement postés sur le site internet de l'Udaf 01.

Le réseau associatif

La force du réseau de l'Udaf est essentiellement liée à la diversité de son réseau associatif.
Ce réseau est composé d'associations issues de mouvements à but général et à but spécifique.
L'Udaf de l'Ain réunit **55 associations** (dont 3 associations en qualité de membres associés), qui proposent de nombreux services et activités à destination des familles (loisirs et/ou entraide) et représente les intérêts de **7 820 familles** sur l'ensemble du département

LES MOUVEMENTS A BUT GENERAL

CDAFAL – ASSOCIATIONS FAMILIALES LAÏQUES — 3 associations / 184 suffrages

Étude et défense des droits et intérêts matériels et moraux des familles rurales et urbaines. Permettre la participation par les familles elles-mêmes à l'organisation et à la gestion du réseau social les concernant.

CSF – CONFÉDÉRATION SYNDICALE DES FAMILLES — 1 association / 614 suffrages

Mouvement familial populaire. Défense des consommateurs et des locataires, association éducative complémentaire de l'enseignement public.

FEDERATION FAMILLES RURALES — 9 associations / 7 871 Suffrages

Engagement au quotidien pour la promotion des familles et des personnes et pour le développement de leur milieu de vie.
Représentation et défense des intérêts des familles et des territoires où elles vivent, information, prévention et éducation, organisation et gestion d'activités et de services.

UFAL – UNION DES FAMILLES LAÏQUES — 2 associations / 29 suffrages

l'UFAL s'inscrit, dans l'intérêt des citoyens et de leurs familles, dans un mouvement social émancipateur afin d'élaborer une pensée critique libérée de tous dogmes, idéologiques, religieux, économiques et financiers et de promouvoir les principes universels de la République sociale.

LES MOUVEMENTS A BUT SPECIFIQUE

ADAPEI — 1 association / 771 suffrages

Mettre en œuvre, promouvoir et garantir l'accueil et l'accompagnement des personnes en situation de handicap mental, moteur, sensoriel, psychique ou porteur d'autisme, de troubles envahissant du développement avec ou sans troubles associés.

AFIB – ASSOCIATION FAMILIALE INTERCOMMUNALE DE BOURG EN BRESSE — 1 association / 595 suffrages

Association intercommunale de Bourg en Bresse dont l'activité principale est l'organisation des bourses aux vêtements de printemps et d'automne.

AFTC – ASSOCIATION DES FAMILLES DE TRAUMATISES CRÂNIENS ET CEREBROLESES

1 association / 149 suffrages

Accueillir, écouter, soutenir, orienter les personnes cérébrolésées et leur famille ; faciliter les contacts, les rencontres et l'entraide entre les familles et les personnes cérébrolésées par l'organisation d'activités et de sorties, informer les familles, les professionnels, le grand public ; représenter et défendre les intérêts et les droits des personnes cérébrolésées ; organiser des actions de sensibilisation et de prévention des accidents de la voie publique et de la vie

APF – FRANCE HANDICAP — 1 association / 81 suffrages

Défendre les droits des personnes handicapées et de leurs familles, lutter contre l'isolement, aider aux vacances, sensibiliser par des actions publiques sur le logement, l'accessibilité, les transports, l'aide humaine.

COUPLES ET FAMILLES **1 association / 185 suffrages**

Soigner, maintenir et renforcer les liens conjugaux et familiaux, favoriser la réflexion sur le respect de soi et de l'autre, prévenir toutes les violences et surtout les violences conjugales et familiales, informer sur les difficultés rencontrées dans la vie à deux et dans l'éducation des enfants.

FEDERATION ADMR **22 associations / 3 404 suffrages**

Aider à tous les moments de leur existence toute famille ou personne. Gestion de services d'aide à domicile, de services de santé et d'unités de vie dans lesquels la personne, dans sa globalité, est au centre de son action.

EFA – ENFANCE ET FAMILLES D'ADOPTION **1 association / 93 suffrages**

Défendre les intérêts matériels et moraux de la famille, et plus spécifiquement des familles adoptantes de l'Ain. Favoriser le plein épanouissement, dans les foyers qui les ont accueillis, des enfants adoptés.

MFR - FEDERATION DES MAISONS FAMILIALES RURALES **6 associations / 5 322 suffrages**

Activités d'éducation populaire en milieu rural, activités à caractère éducatif, social ou familial. Donner aux familles membres les moyens d'exercer leurs droits et d'assumer leurs responsabilités, notamment en ce qui concerne l'éducation, l'orientation et la formation professionnelle, générale, morale et sociale de leurs enfants.

UNAFAM – UNION NATIONALE DES FAMILLES ET AMIS DE PERSONNES MALADES ET/OU HANDICAPÉES PSYCHIQUES **1 association / 324 suffrages**

Entraide et formation des familles concernées par la maladie et/ou le handicap psychique. Agir ensemble dans l'intérêt général.

ASSOCIATION FAMILIALE AMBERIEU-EN-BUGEY **1 association / 6 suffrages**

L'association Familiale d'Ambérieu a pour but de venir en aide aux familles et de les soutenir dans leurs démarches. Elle propose également différentes actions : fête des voisins, bourses aux vêtements, bourse aux jouets, vide grenier et pilote le pôle autisme d'Ambérieu-en-Bugey.

ASSOCIATION FAMILIALE EX COMMUNE DE MONTREVEL-EN-BRESSE **1 association / 303 suffrages**

L'association Familiale De Montrevel-en-Bresse a pour but de venir en aide aux familles et de les soutenir dans leurs démarches. Elle propose également différentes actions : bourses aux vêtements, bourse aux jouets ou encore vide grenier.

MEMBRES ASSOCIES

APEDYS – ASSOCIATION DES PARENTS D'ENFANTS DYSLEXIQUES

Défendre les intérêts matériels et moraux des familles, et, plus spécifiquement, de venir en aide aux enfants et adultes ayant des troubles spécifiques du langage et des apprentissages (dyslexie, dysphasie, dyspraxie..).

HABITAT ET HUMANISME

Association de lutte contre le mal logement en agissant en faveur du logement, de l'insertion et de la recréation de liens sociaux.

POLYHANDICAP

Aide et conseil aux familles dont un proche est polyhandicapé.

Institution et vie associative

Les membres du Bureau

Alain **MATHIEU**	**Président**	ADAPEI
Denise **DUMONTET**	**Vice-présidente**	CSF
Michèle **JAILLET**	**Vice-présidente**	Familles Rurales
Jean-Pierre **LAMETAIRIE-LAISSU**	**Vice-président**	ADMR
Jean-Paul **MATHIEU**	**Trésorier**	UFAL
Brigitte **VISO**	**Secrétaire**	UNAFAM
Régine **MICHEL**	**Secrétaire adjointe**	MFR

Les membres du Conseil d'Administration

Georges **BERMOND**	UFAL
Bernard **BOISSON**	CDAFAL
Christophe **COQUELET**	UFAL
Michel **GENTY**	ADMR
Philippe **JANDRAU**	ADAPEI
Marie-Sophie **NOEL-BLETON**	EFA
Claude **PERRIAUD**	CSF
Frédéric **VIOT**	APF

Réunions statutaires et commissions internes

Le conseil d'administration a tous les pouvoirs utiles au fonctionnement de l'Udaf. Les administrateurs sont élus pour quatre ans. Le conseil d'administration est renouvelable par moitié tous les deux ans.

Le conseil est convoqué au moins une fois par trimestre.

Pour délibérer valablement, il doit réunir le tiers au moins de ses membres. Les décisions sont prises à la majorité des voix.

15 administrateurs constituent le conseil d'administration de l'Udaf de l'Ain.

Conseils d'administration

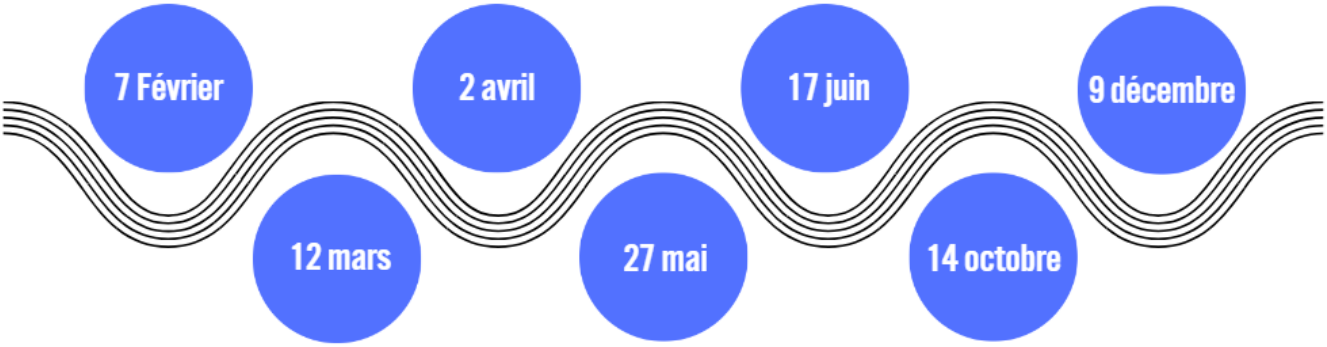

Bureaux

Le conseil d'administration élit parmi ses membres un bureau composé au moins d'un Président, d'un Secrétaire, d'un Trésorier et éventuellement d'un ou plusieurs Vice-présidents, d'un Trésorier adjoint, d'un Secrétaire adjoint et d'un ou plusieurs autres membres.

Le nombre des membres du bureau doit être inférieur à la moitié de celui du conseil d'administration de l'Udaf.

Les membres du bureau de l'Udaf de l'Ain sont au nombre de 9.

Elle est composée du Président, de la Directrice et des administrateurs référents.

C'est une instance de réflexion et d'échanges centrée sur la gestion des services de l'Udaf de l'Ain.

Commission technique des services

Commission financière

Elle est composée d'administrateurs désignés par le conseil d'administration.
Elle rend, entre autres, avis au conseil d'administration sur les dossiers d'agrément des associations.
Elle supervise la régularité des procédures comme l'assemblée générale, les élections au conseil d'administration, les listes d'adhérents, le versement du fonds spécial, le Président de l'Udaf ne peut en faire partie.

Elle est composée du Président, du Trésorier, de la Directrice et est ouverte aux autres administrateurs. Elle supervise la tenue des comptes, prépare les budgets, présente au conseil d'administration toutes les décisions et orientations financières et prépare le rapport financier pour l'assemblée générale.

Commission de contrôle

Comme dans toute association, l'Assemblée Générale est composée de représentants des membres adhérents. Pour l'Udaf, il s'agit des représentants des associations familiales.

L'Assemblée Générale a pour rôle de valider la gestion du Conseil d'Administration au regard de l'objet associatif et des missions statutaires qui en sont la déclinaison.
L'Assemblée Générale est consultée sur l'utilisation des moyens financiers mis à la disposition de l'association par ses différents financeurs pour l'exercice des missions et des services gérés.

Enfin, l'Assemblée Générale valide les orientations stratégiques de l'association qui lui sont présentées au nom du Conseil d'Administration par son Président et la Direction générale. A ce titre, l'Assemblée Générale valide le projet associatif et participe à l'évaluation de son bilan.

Assemblée générale ordinaire et extraordinaire

L'Assemblée Générale Extraordinaire a quant à elle pour objet de se réunir afin de légiférer sur des décisions ne figurant pas dans les responsabilités de l'assemblée générale ordinaire comme la révision des statuts et du règlement intérieur par exemple.

L'agenda de la Présidence

- 8 janvier : Vœux de la Mairie d'Oyonnax
- 11 janvier : Vœux de la Mairie de St Genis Pouilly
- 18 janvier : Vœux du Député Damien Abad
- 1er février : Remise officielle des vélos de la Station
- 13 février: Colloque ARS-CG01 ADAPEI
- 5 mars: Rencontre CAF
- 15 au 17: Rencontre Unaf à Valence
- 20 mars: Market de l'emploi Ekinok
- 22 mars: CTS ARS
- 31 mai : Rencontre avec l'Association Familiale Laïque
- 4 juin : Visite Assemblée Nationale à l'initiative de Monsieur ABAD
- 10 juin : AG du CAUE à Trévoux
- 20 juin : AG de la CSF
- 12/09 : 30 ans d'Interaction au Château de Varey (Saint Jean le Vieux)
- 20/09 : Comité Technique de Santé ARS avec la nouvelle Directrice Sidonie JIQUEL
- 24/09 : Rencontre Directrice/Président
- 2/10 : Inauguration de la Maison des familles (ADAPEI)
- 9/10 : Soirée Ciné rencontre « Pépites ». Un film réalisé dans le cadre d'un projet d'action culturelle au Centre Culturel Aragon d'Oyonnax. Thème : Le Polyhandicap avec les résidents des Muscaries

L'agenda de la Direction

- Des rencontres trimestrielles des directeurs d'Udaf de la région AURA et la participation au CA de l'Uraf
- Des rencontres trimestrielles organisées par l'Unaf dans le cadre des rencontres Présidents/Directeurs
- La participation mensuelle au COPIL du GSPJM + 3 rencontres dans l'année avec la DDETS concernant l'évolution du projet
- Bilan annuel avec les services du Département concernant le suivi comptable des MASP 2 délégué à l'Udaf 01
- Bilan annuel organisé par la DDETS concernant l'évaluation de l'activité PCB
- Participation au CA du CCAS de Bourg-en-Bresse et aux commissions permanentes
- 07/03 : Comité de rédaction Interaction
- 08/03 : AG du CDAD 01
- 08/03 : Signature convention de partenariat avec SOLIHA
- 22/03 : Commission REEAAP avec la CAF 01
- 18/04 : Participation à la présentation du schéma régional MJPM-DPF 2024/2028 organisé par la DREETS
- 14/06 : Rencontre avec la Banque de France pour travailler les collaborations possibles avec le PCB.
- 16/09 : Commission CLAS avec la CAF 01
- 20/09 : Comité de rédaction interaction
- 08/10 : Présentation du Plan local des solidarités organisé par la DDETS de l'Ain.
- 18/10 : Salon des communes et des intercommunalités de l'Ain
- 12/11 : COPIL Schéma Départemental des Services aux Familles
- 15/11 : Rencontre des Tribunaux du département et de Promaje (organisme agréé pour la vérification des comptes de gestion)
- 15/11 : Rencontre ADAPA pour un bilan annuel des suivis de contrats avec les accueillants familiaux.
- 5/12 : AGE + journée des associations familiales de l'Ain, organisée par l'Udaf

Développement Udaf - projets Udaf

Développement Maison des Familles

De multiples rencontre avec la CAF 01, la DDETS, la MSA, le Conseil départemental, les élus des communautés de communes et le professionnel de terrains, concernant la promotion et la recherche de financement de la Maison des Familles itinérante.

Activité animation REAAP

La CAF concernant la collaboration expérimentale nous confiant l'animation du REAAP.

Activité Audition Mineurs

Echanges et rencontres avec le juge coordonnateur aux affaires familiales du TJ de Bourg-en-Bresse pour la mise en œuvre de la convention relative aux Auditions de Mineurs.

Le projet associatif

Travail de déclinaison des 4 engagements du projet Associatif, dont la mise en œuvre est planifiée sur les années à venir.

Engagement 1 – Identifier l'Udaf et promouvoir son action auprès des tiers.

- Rédiger un livret d'accueil pour les administrateurs :
- Créer une présentation de l'Udaf pour l'extérieur :
- Etablir un trombinoscope de l'équipe professionnelle et bénévole (administrateurs, représentants familiaux).
- Relayer les actions de l'Udaf par le biais de la communication et de rencontres annuelles pour nos associations et auprès d'élus.

Engagement 2 – Accompagner et renforcer la dynamique associative sur le département pour répondre aux besoins des familles

- Une rencontre annuelle pour nos associations / conférence des mouvements :
- Organiser la mise à disposition pour nos associations de moyens et outils

Engagement 3 - Porter une ligne politique départementale, en lien avec les orientations régionales et nationales.

- Utilisation de documents pour présenter la représentation familiale :
- Animation du réseau des Représentants familiaux:
- Présence des professionnels concernés par la thématique, lors des rencontres des Représentants Familiaux.
- Former les Représentants Familiaux
- Proposer le congé représentation afin de permettre aux personnes en activité de répondre aux appels à candidature et renouveler le vivier de bénévoles
- Faire le lien entre les Représentants Familiaux et le Conseil D'administration

Engagement 4 – S'impliquer dans la mise en œuvre des projets de l'Udaf

- Favoriser l'interconnaissance entre les administrateurs / bénévoles et professionnels :
- Organiser un co-portage des conventions d'objectifs ;
- Bilans réguliers de l'avancée des conventions d'objectifs porté par un binôme professionnel et membre du Conseil d'Administration.

Les axes de la convention d'objectifs

La loi attribue aux Udaf des missions menées d'intérêt familial : informer, défendre et représenter toutes les familles. C'est pourquoi, il a été décidé de dédier nos axes de la convention d'objectifs en lien avec les besoins des familles Aindinoises.

3 actions ont été proposées par l'Udaf de l'Ain :

- « Partager la lecture »
- « Accompagner la structuration et le développement de lieux de soutien à la parentalité »

Partager la lecture

Lire et faire lire

L'animation du réseau de bénévoles

Parce qu'ils sont en lien avec les acteurs de terrain, les bénévoles sont de véritables ambassadeurs de Lire et faire lire.

L'officialisation des « bénévoles relais » dans les comités

- Les temps forts du comité oyonnaxien : salon du livre jeunesse, Salon du Livre de Nantua, forum des associations à Vilexpo ;
- Les temps forts du comité cessien : illuminations de fin d'année et lectures d'été
- Les temps forts du comité miribelan : nuits de la lecture, lectures d'été, lectures pour Halloween
- Les temps forts du comité mionnezan : lectures et atelier d'écriture pendant la « semaine bleue », bourse aux livres

135 bénévoles dont 27 nouveaux bénévoles

38 communes dont 3 labels "ma commune aime Lire et faire lire"

75 structures
- 22 écoles primaires et élémentaires
- 35 écoles maternelles
- 10 crèches
- 3 bibliothèques
- 4 centres de loisirs
- 1 association caritative

4000 enfants bénéficiaires

Par leur organisation et leur investissement soutenu, certains groupes de bénévoles sont réunis en « comités », et dans lesquels se sont vu officialiser les rôles des bénévoles « relais ».
L'arrivée d'une nouvelle coordinatrice départementale a été l'occasion de d'éclaircir son rôle auprès de tous les bénévoles, et en particulier pour les comités, qui ont exprimé le manque de clarté lié à leur agentivité.
L'organisation d'un groupe de travail a permis de fixer les modalités de collaboration entre les comités et la coordination au travers de la co-rédaction d'un cahier des charges et de l'identification de sept bénévoles « relais », soit des bénévoles qui se sont manifestés pour aider la coordination départementale à développer Lire et faire lire sur leurs secteurs et à accompagner sur le terrain les nouveaux bénévoles.

Une formation très attendue pour les lecteurs bénévoles

En 2024, trente-deux bénévoles se sont laissés guider par Hélène Laurca pendant les formations de lecture à voix haute. Travail de la voix, théâtralisation de la lecture, initiation à la lecture de la poésie, une belle énergie s'est dégagée des performances, pleines de rire et d'humour. Enfin, *La grosse dame au fond du lit*, histoire écrite collectivement, témoigne l'imagination qui lie petits et grands.

Lire et faire lire gagne du terrain en ruralité

Les temps forts des comités et les campagnes publicitaires de Lire et faire lire national ont permis en 2024 à notre réseau départemental de se déployer sur une plus grande partie du département.
Portée par les bénévoles Lire et faire lire d'Artemare et de Lhuis, l'activité de Lire et faire lire s'est récemment développée sur le secteur de Champagne-en-Valromey et de Valromey-sur-Seran. Grâce à ce nouveau partenariat avec la Directrice de l'école publique de Champagne en Valromey et la coordinatrice PEDT du Valromey, de nouvelles structures ouvrent leurs portes aux bénévoles et mettent à disposition leurs ressources aux bénévoles.

La richesse des partenariats

Le soutien des acteurs de proximité

La réunion de rentrée des lecteurs-bénévoles de Miribel s'est tenue dans les locaux de la Mairie de Miribel afin de fixer les lieux et jours d'intervention avec la coordinatrice "service vie scolaire" de la commune. Grâce au soutien de la commune de Cessy envers les activités des lecteurs bénévoles Lire et faire lire, ceux-ci ont réalisé un achat de kamishibaï. Les nouveaux-bénévoles du secteur d'Artemare ont établi leur quartier général au sein à la médiathèque et bénéficient du soutien constant du personnel de la bibliothèque.

Mobilisant fortement les livres dans leurs activités, les espace d'accueil petite enfance de la Ville de Bourg-en-Bresse nous ont sollicités dans le cadre de Lire et faire lire.

ACADÉMIE DE LYON
Liberté Égalité Fraternité
Direction des services départementaux de l'éducation nationale de l'Ain

Lire et faire lire invité lors de l'accueil des lauréats du CRPE

En juin 2024, la Directrice de l'Udaf de l'Ain, accompagnée de la coordinatrice de Lire et faire lire, ont été reçues par l'adjointe à la directrice des services départementaux de l'éducation nationale qui a confirmé le vif intérêt pour Lire et faire lire et le souhait d'être facilitatrice pour l'intervention des lecteurs bénévoles au sein des écoles.
Dans le cadre de l'accueil des lauréats du CRPE (concours de recrutement de professeurs des écoles) le mercredi 3 juillet à l'EREA la Chagne de Bourg en Bresse, la DSDEN a proposé, pour la 4ème année consécutive, de participer au forum des partenaires et des ressources. L'objectif est de rendre visible lire et faire lire sur le département et de nous faire connaitre auprès des stagiaires.

Le partenariat avec la lecture publique du département

Dans le cadre de notre partenariat avec La Lecture Publique du département, les bénévoles de Lire et faire lire étaient invités à assister à la conférence organisée pour à la Journée Graines de Lecteurs, par la bibliothèque départementale de l'Ain. La LPD a également décidé d'ouvrir les formations aux lecteurs bénévoles Lire et faire lire.

La coordination Lire et faire lire 01 s'associe aux temps forts nationaux

Partir en livres 2024

Le 26 juin, les bénévoles de Mionnay ont participé aux lectures plein-air organisées par la médiathèque. Une sortie « balade-lecture » a aussi été organisée avec les petits du Pôle Enfance.

Une bénévole de Miribel a également proposé des lectures sur les diverses « salons de lecture » en plein air installés sur la communauté de communes pour le festival.

Le Prix de poésie 2024

8 lecteurs bénévoles Lire et faire lire étaient inscrites au Prix de poésie. Après la lecture des recueils en lice, les bénévoles ont fait remonter quel recueil semblait être le favori des enfants. L'auteur du recueil s'est vu remettre son prix lors du Printemps des Poètes.

Les webinaires

Depuis la crise sanitaire, Lire et faire lire national propose à tous les bénévoles du réseau des rencontres sous forme de webinaires axés sur la littérature jeunesse :

- « L'album documentaire », présenté par Virginie Meyer de la BNF
- « Les émotions dans l'album jeunesse », animé par Agnès Bergonzi, du CNLJ
- « La philosophie dans les albums jeunesse », avec Juliette Grégoire des éditions l'Initiale

« Lecture pour tous » avec Carrefour

En partenariat avec l'éditeur Rue des Écoles, l'enseigne veut démocratiser la lecture sur l'ensemble du territoire pour donner aux enfants le goût de lire en facilitant l'accès aux livres en proposant une sélection de livres à 1€. Lire et faire lire s'est associée à cette opération.
Dans l'Ain, les Carrefour Bourg en Bresse et Segny ont accueilli les bénévoles le 17 avril 2024.

L'Udaf poursuit son engagement auprès de Lire et faire lire national

Désignée par l'Unaf en juin 2019 en qualité de représentante du réseau Unaf/Udaf, l'Udaf participe aux instances nationales suivantes
>> au conseil d'administration de lire et faire lire national
>> au bureau de Lire et faire lire (secrétaire adjointe)
>> au groupe de travail « communication », temps de travail durant lesquels ont été portés à réflexion la modernisation à la fois de la charte graphique et celle des outils de communication

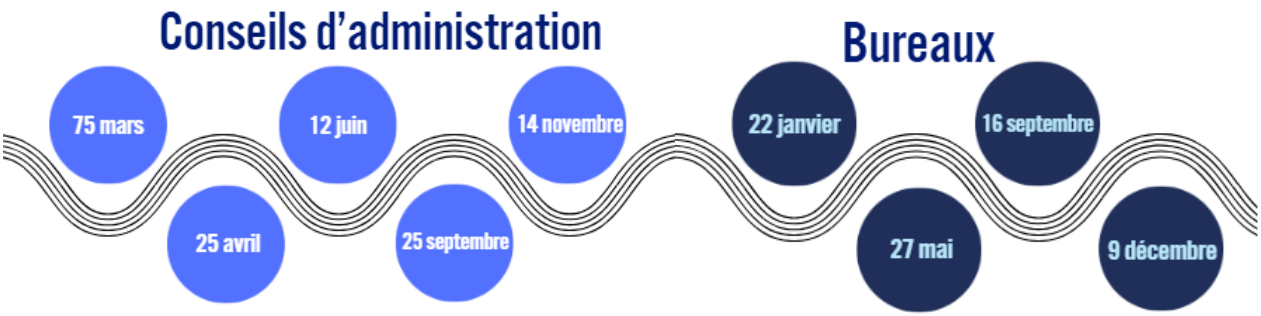

Lire ensemble

L'année 2024 a été consacrée à l'étude de notre département, pour définir ce projet qui croise certaines problématiques touchant notre territoire avec certaines opportunités.

Selon l'Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme, une personne sur dix entre 18 et 64 ans est en difficulté avec la lecture dans la région, et un tiers d'entre elles habitent en ruralité. Les personnes ayant de la difficulté à lire et écrire, malgré un parcours scolaire, éprouvent une foule de contraintes dans leur vie quotidienne (difficulté à lire leur courrier, à aider leurs enfants dans leurs travaux scolaires, etc.), sont souvent moins à l'aise en société, et sont plus exposés à la précarité sociale et économique.

Nous avons pris contact avec des acteurs investis dans la lutte contre l'illettrisme auprès d'adultes (centres sociaux, centres de ressources en illettrisme, associations d'insertion), qui ont confirmé que des actions autour de la lecture avec ce public peux leur permettre d'être plus autonomes et épanouies. Ce public a d'ailleurs été identifié par ces acteurs, qui ont exprimé leur soutien si une telle démarche devait voir le jour.

De plus, le schéma de développement de la lecture publique 2023-2028 de l'Ain prévoit la mise en place de moyens dédiés à l'ouverture des bibliothèques aux publics empêchés. Les bibliothèques du département travaillent depuis plus d'un an pour mieux accueillir les personnes qui ont des difficultés avec le français au sein des bibliothèques. Toutefois, ces publics ne franchissent que peu leurs portes.
Nous avons ainsi formulé les objectifs suivants :

- mettre en place des moments de vivre ensemble et de partage
- valoriser les livres comme source de plaisir
- aider les personnes à s'approprier la langue française
- rencontrer une plus grande diversité de familles pour mieux assurer notre mission de représentation

L'année 2024 a permis au projet « Lire Ensemble » de se définir et d'identifier les potentiels partenaires. La mise en œuvre pourra donc être étudiée au premier semestre de l'année 2025, pour un lancement durant l'année 2025.

Accompagner la structuration et le développement de lieux de soutien à la parentalité

L'ambition de la Maison Des Familles itinérante est d'offrir à toutes les familles, quel que soit le lieu où elles habitent :

- **Des actions de soutien à la parentalité**, axées sur les besoins spécifiques repérés sur le territoire d'intervention.
- **Un lieu ressource** avec une qualité d'information sur les services existants sur le territoire, intervenant dans le champ de la parentalité.
- **Des services d'accès aux droits** et notamment
  - Les services du PCB avec des interventions adaptées au territoire,
  - Des interventions relatives à l'accès aux droits (en partenariat avec la CAF et les professionnels de l'Udaf) ;
- **Rendre visible et accessible l'offre existante** en s'appuyant sur les compétences et expertise des dispositifs départementaux et de réseau associatif

Une semaine d'expérimentation s'est déroulée sur le territoire de la Veyle **du 28 octobre au 08 novembre 2024.**

Après avoir identifié l'ensemble des partenaires pouvant répondre aux problématiques du territoire, la réunion de coordination des partenaires en vue de l'intervention sur la communauté de commune de la Veyle a eu lieu le mardi 02 juillet 2024 : 8 institutions sur 11 prévues à l'associatif sur le territoire.

La stratégie initiale était donc de créer un évènement parentalité et de délocaliser plusieurs associations, non implanté sur le territoire, afin qu'elles viennent à la rencontre des habitants de la Veyle.

Au cours des 2 semaines d'expérimentation, 72 personnes ont été rencontrées dont 14 sur des temps de permanences (hors atelier).
À savoir : une personne peut correspondre à un adulte ou un enfant rencontré à plusieurs reprises.

Les actions dans l'enceinte du collège de Vonnas (Maison des Ados et CSAPA) ont touché environ 200 personnes.
Ces actions ont permis de faciliter la mise en relation avec les parents lorsque nous stationnions sur le parking du collège, et ainsi les sensibiliser aux thématiques abordées avec les jeunes.

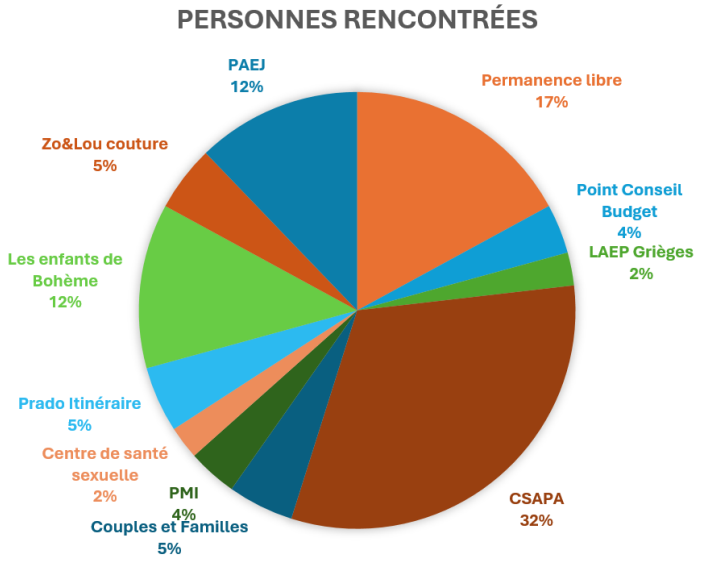

Lors de la semaine d'installation, beaucoup de personnes disent avoir reçu l'information (panneau Pocket, école, flyer dans la boite aux lettres, bouche à oreille etc.). Pour autant, peu de personnes ont osé investir le camion.

Une véritable évolution a été perçue au cours de la semaine. Certaines familles, d'abord méfiantes, ont participé aux diverses propositions de la Maison des Familles.
Les associations munis d'outils (infos/intox, photo langage etc.) et qui osent « aller vers » les habitants en pleine rue, à la sortie scolaire ou dans un parc, ont eu plus d'impact : plus de personnes rencontrées et sensibilisées autour de leur spécialité (CSAPA, PAEJ, permanence)

Intervention du CSAPA :
Les écrans, en parler pour les regarder autrement

Atelier couture Zo&Lou : deux binômes mère-fille ont participé

Ainsi fort de ces constats, nous réajusterons notre intervention et changerons de stratégie en concevant les aspects qui ont fonctionné et en privilégiant « l'aller vers » à l'aide d'outils qui facilitent la mise en relation.

Enfin, il est souligné l'obtention du label « Parents, p@rlons numérique » qui nous permet de réaliser des actions à destination des parents autour du numérique.

Objectifs 2025

- Déploiement du camion sur d'autres territoires : Valserhône, Plateau d'Hauteville, Belley et Culoz avec qui le travail est déjà engagé
- Renforcer nos partenariats avec les acteurs locaux et apporter une plus-value à leurs actions
- Développer nos outils d'aller vers
- Améliorer notre visibilité et travailler sur nos outils de communication
- Pérenniser le financement du dispositif

Intervention de la Maison des Ados au sein du collège le Renon à Vonnas.
Jeu débat « Qu'en dit-on ?

Les services aux familles

Mandataire judiciaire à la protection des majeurs (MJPM)

Le service Protection Juridique des Majeurs (PJM) assure la gestion des mesures d'accompagnement judiciaire, de sauvegarde de justice, de curatelle simple, de curatelle renforcée et de tutelle, après désignation de l'Udaf de l'Ain par le Juge des contentieux de la protection, agissant en qualité de Juge des tutelles.

La conduite des mesures de protection répond à un cadre juridique expressément prévu par le Code Civil.

L'année de 2024 a placé le service PJM sous le signe du changement.

Avec une équipe complète et stable parmi les assistantes tutélaires, comptables, le pôle juridique et mandataires judiciaires, l'activité a pu se poursuivre le façon efficace et professionnelle. C'est grâce à la force et à la cohésion de l'équipe, mais également au travers de leur confiance que le changement d'organisation a pu s'opérer de manière sereine sur le pôle encadrement.
Mélanie VALETTE, jusqu'alors responsable du service PJM, a pris la direction de l'Udaf de l'Ain. C'est à cette occasion qu'il a été possible de proposer à l'équipe, via un recrutement en interne visant à valoriser les savoirs faire, un cadre dédié. C'est ainsi que Mme Fanny ZOGHLAMI a été recrutée en qualité de cadre technique. Mme ZOGHLAMI, jusqu'alors mandataire judiciaire au sein de notre association, met désormais ses qualités et son savoir au profit de l'équipe en apportant un soutien technique sur l'ouverture et le suivi des mesures de protections. Les professionnels bénéficient d'un soutien opérationnel de terrain. Via des temps de collaborations dédiés, les différents temps fort de la vie de la mesure de protection et les actions des professionnels sont soutenus et sécurisés, plaçant ainsi les salariés dans un environnement le plus serin possible.

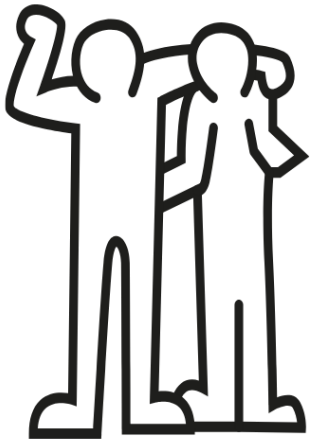

La gestion du service est confiée à Mme Delphine SOLA, toujours en poste de responsable de service qui dédie son activité à l'organisation RH et aux représentations institutionnelles pour le service PJM. Le soutien aux équipes se poursuit également au travers de temps de questionnement autour de la pratique professionnelle et de co-construction afin de proposer à l'équipe des outils opérationnels.

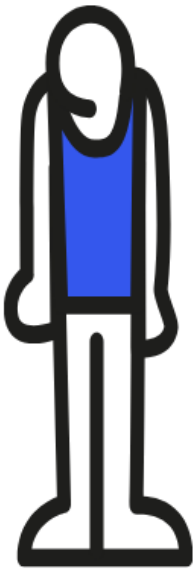

Cette organisation est possible grâce à l'engagement des salariés qui composent aujourd'hui l'équipe PJM. Soucieux de fournir chaque jour un travail de qualité au service des personnes accompagnés, les professionnels du pôle PJM font vivre le service au travers de leurs questionnements, remises en question de pratiques et partage de connaissance et de savoir-faire entre pairs et ce quelle que soit leur catégorie professionnelle. Les salariés sont de véritables acteurs du service sans qui les changements proposés n'auraient pas été possible, en tout cas de manière si sereine.

Le service PJM a été mobilisé sur l'année 2024 par la préparation de l'évaluation externe réalisée les 7 et 8 novembre. Ce temps fort a été préparé et travaillé en équipes constituées des membres du CSE, de professionnels volontaires et membres de la direction, mais également de majeurs protégés en qualité d'accompagnés traceurs. Un premier diagnostic via une auto-évaluation interne a conduit à la constitution de groupes de travail visant à une amélioration voir à une mise en conformité des procédures interne répondant aux critères impératifs imposés par la HAS. L'ensemble des salariés impliqués tant dans les groupes de travail que pendant l'audit ont pu partager leurs connaissances et savoirs faire.

Les 14 et 29 novembre 2024, l'ensemble des professionnels du service PJM ont été réunis dans le cadre du séminaire annuel. La proposition faite cette année a été la co-construction du projet de service visant à définir les axes de travail et les orientations du service PJM pour les 5 années à venir. Au travers d'ateliers proposés et rythmés par M David RIGALDIES, ont émergé des besoins et propositions à mettre en travail au profit de la pratique professionnelle et mais aussi et surtout des majeurs protégés. Le projet de service qui est en écriture à ce jour se veut empreint de l'essence même de l'expertise et du savoir-faire des professionnels, et ce quelle que soit leur catégorie professionnelle. Et c'est d'ailleurs de ces valeurs fortes et de cet engagement qu'est née l'envie de penser le projet de service ensemble. Les perspectives de développement du service PJM qui se dessinent promettent de faire sens pour les professionnels du service, et pour cause, elles sont pensées à leur image : opérationnelles, engagées et visent à la reconnaissance des majeurs protégés dans le droit commun.

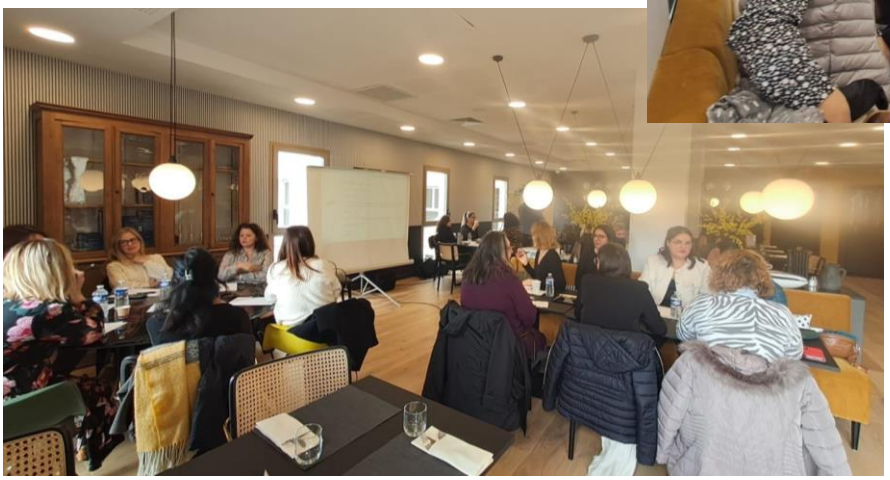

Le Point Conseil Budget

Point chiffré sur l'activité du PCB pour l'année 2024 (chiffres pour l'ensemble des 4 labels).

- Nombre de contact téléphoniques : **385 personnes**
- Accompagnements réalisés : **244**

Concernant les 141 entretiens téléphoniques n'ayant pas fait l'objet d'accompagnement, soit une solution a été trouvée, soit les personnes ont été orientées auprès d'un autre partenaire.

Nombre d'entretiens réalisés : **348**

Représentation en nombres sur le **critère Homme/Femme pour les personnes accompagnées**

- Hommes : **102**
- Femmes : **142**

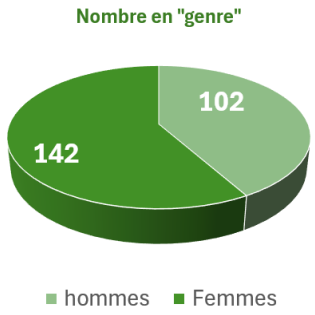

Catégorie socio-professionnelle

- **135** salariés
- **66** demandeurs d'emploi
- **43** Inactifs

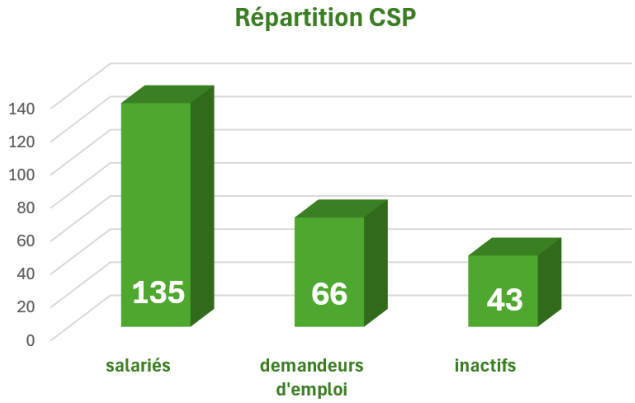

Microcrédits

58 dossiers ont été présentés aux partenaires, **20 dossiers** ont été accepté.
Montants distribués : **62 450 €**

Temps forts

Lors du séminaire Udaf du 14 novembre 2024, un travail de création d'argumentaire de vente a été réalisé pour des actions collectives auprès des institutionnels, associations et entreprises du département.

En décembre, le PCB a été intégré au groupe de travail « Actions Collectives » au sein de l'Unaf (création d'un catalogue d'Actions Collectives et création d'argumentaire de vente).

Concernant **la communication**, une interview a été réalisée pour le magazine InterAction en mai 2024.

Les rencontres partenariales

- Organisation des Journées Nationales de l'Accès au Droit avec le Point Justice
- COPIL de toutes les France Services
- Réunion à la Banque de France le 24 janvier 2024
- Temps de travail avec le Groupe Local Partenaires Zéro Non Recours le 8 février 2024
- Participation à « l'inclusion bancaire » à la Banque de France le 4 juillet 2024

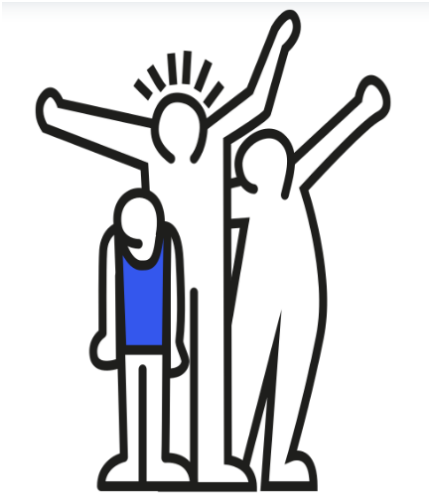

Conventions de partenariats

- Convention pour des suivis AEB avec Action Logement
- Renouvellement de la convention avec la France Services AGORA
- Rencontre avec le Crédit Municipal de Lyon pour renouvellement de la convention et découvrir l'ensemble des services proposés

En 2024, de nombreuses actions collectives ont été mises en place sur l'ensemble du territoire en partenariat avec des acteurs divers

- 18/01 : Brigades Nature à Ambérieu en Bugey sur la thématique du domaine bancaire
- 08/02 : CTLI St Didier sur Chalaronne et Pont de Vaux : forum budget
- 12/02 : Service Points Infos Emploi (SPIE) : information sur la gestion budgétaire
- 12/03 : CTLI Bugey Valserhône : forum budget
- 14/03 : Service Points Infos Emploi (SPIE) : information sur la gestion budgétaire
- 14/05 : VSI Replonges : gestion du budget au quotidien
- 22/05 : Journée nationale à l'Accès aux Droits (JNAD)
- 24/05 : Journée nationale à l'Accès aux Droits (JNAD)
- 27/05 : CTLI Pays de Gex : forum budget
- 09/07 : Service Nationale Universel (SNU) à Cibeins
- 12/09 : La rénoverie à Ambérieu en Bugey : gestion du budget au quotidien
- 28/10 : Intervention au sein de la Maison des Familles Itinérante

Formations suivies par le coordinateur PCB

- 23/01 : formation évacuation attaque terroriste
- 14/03 : formation sur le logiciel « budget&co »
- 16/05 : formation navigation sur le portal mes questions d'argent (BDF)
- 28/05 : assurances IARD (BDF)
- 03/06 : surendettement et impayés de loyers (BDF)
- 27/06 : formation SNU (BDF)
- 15/10 : la maitrise du budget : trucs et astuces

Les partenariats

Journée internationale aux droits des femmes et à l'égalité

Permettre aux femmes de mettre en œuvre des actions conduites dans les quartiers par des échanges entre les femmes issues de l'immigration et celles originaires du département : voilà l'objectif principal de l'élaboration de la programmation relative à la journée aux droits des femmes et à l'égalité dans l'Ain.

Programmation d'actions en cours sur l'ensemble du territoire pour l'année 2024 grâce à l'engagement de nombreux partenaires actifs sur l'ensemble du département.
Une première réunion partenariale s'est tenue en présentiel le 20 octobre 2023 afin d'effectuer un bilan des actions 2023 et évoquer les projets pour l'année 2024.

La programmation 2024 a été très riche puisqu'on peut compter :

- **80 actions** programmées
- **100 partenaires** engagés
- Sur **20 communes** du territoire

Le maillage territorial mis en place depuis de nombreuses années maintenant qui passe par la communication, la mise en relation, permet l'interconnaissance entre les acteurs et conduit à la proposition de véritables programmes sur certains secteurs.
De fait, il est noté la qualité ainsi que la diversité des actions.

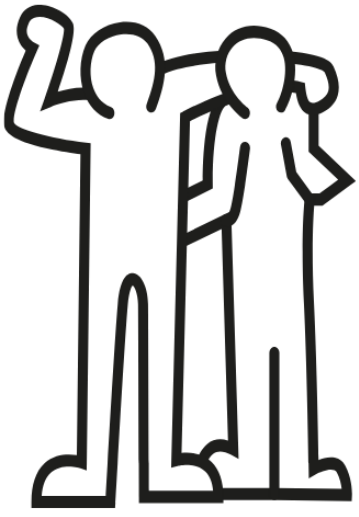

Groupement des services à la protection juridique des majeurs (GSPJM)

Genèse

En 2017, l'Association Tutélaire des Majeurs Protégés (ATMP 01), l'Union Départementale des Associations Familiales (Udaf 01) et l'Association Tutélaires des Pays de l'Ain (ATPA) ont décidé de mutualiser leurs ressources afin de mettre en place un dispositif de Service d'Informations et de Soutien aux Tuteurs Familiaux (SISTF) via 2 outils : une permanence téléphonique journalière assurée par les chefs de services de chaque association, et le site internet www.gspjm01.fr.

Une première forme du groupement a donc vu le jour avec pour objectif de porter la PJM d'une voix commune.

Puis, en 2019, les 3 directrices des associations ont répondu à un appel à projet de la Direction Régionale de l'Économie, du Travail et des Solidarités dans le cadre du Schéma Régional des MJPM 2017-2021 pour l'aide à la gestion des situations complexes, aboutissant en 2021 à la création d'un poste de chargé de mission.

Depuis, le groupement a évolué et ses principales missions ont été identifiées.

Missions du groupement

Coordination des situations complexes : à partir d'une saisine en fonction de critères prédéfinis (opposition à la mesure, hyper sollicitation des partenaires et/ou du majeur protégé, isolement/mise en danger du MJPM), la chargée de mission accompagne le partenaire demandeur dans le suivi de la situation, organise des synthèses, recherche de nouvelles pistes et de nouveaux partenaires le cas échéant.
Fin 2024, 30 saisines étaient en cours avec 5 synthèses effectuées.

Organisation de réunion collective : sur sollicitations des partenaires, la chargée de mission, accompagnée d'un mandataire et/ou chef de service d'une des associations tutélaires, présente les mesures de protection durant un temps d'échanges avec les professionnels et les usagers. En 2024, 7 interventions ont eu lieu.

Animation de l'Espace de Réflexion Ethique (ERE) : une fois par trimestre, 19 membres permanents (directrices et cheffes de service d'associations tutélaires, philosophe, mandataires judiciaires à la protection des majeurs, magistrate honoraire, directrice de centre de formation, médecin psychiatre, directeur d'association d'aide et d'accompagnement, mandataire suivant la mesure de protection, mandataire indépendant) se réunissent en présentiel afin d'échanger sur une situation éthique complexe, présentée par un mandataire, avec pour finalité d'apporter du soutien au mandataire et faire évoluer les pratiques de la Protection Juridique des Majeurs (PJM).
2 comptes-rendus sont créés : un à destination des membres et un pour le dossier du majeur protégé. A terme, un troisième compte-rendu sera transmis en externe mentionnant un rappel des lois éthiques et du travail sur la situation éthique évoquée.

Les instances du groupement

Comité de pilotage : tous les mois, revue du fonctionnement du groupement et des projets en cours.

Comité technique : 2 fois par an, travail collectif des chefs de services des 3 associations sur des problématiques communes.

Projets 2025/2026

Développement des réunions d'informations collectives sur le département afin de mieux faire connaître les mesures de protections juridiques et leur cadre légal.

Développer le maillage partenarial en participant à des comités techniques, réunions, ateliers animés par les différents partenaires. Pour exemple, en 2023, le GSPJM a rejoint un espace de coordination handicap associé à 5 autres partenaires : Communauté 360, Réponse Accompagnées Pour Tous de la Maison Départementales des Personnes Handicapées (RAPT MDPH), Equipe Relais Handicaps Rares (ERHR), la Coordination médico-sociale du Centre Psychothérapeutique de l'Ain et le Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC). En 2024, la chargée de mission a participé à 19 réunions/ateliers organisés par les partenaires.

Organisation d'une demi-journée ou journée de l'Éthique en 2026, en s'appuyant sur les sessions précédentes (2022 et 2023).

Contact : contact@gspjm01.fr – SISTF : 0806 70 20 60

80 ans

Udaf Ain

UNIS POUR LES FAMILLES

Retrouvez tous nos services aux familles sur

Udaf01.fr

Et toute notre actualité sur les réseaux !